

# Procès- verbal du Conseil d'Administration exceptionnel

## Collège Porte du Médoc - PAREMPUYRE

**Jeudi 3 septembre 2020**

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h31, 19 membres avec voix délibérative sont présents. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc débiter ses délibérations.

Le secrétariat de séance est confié à Mme Jacomet, représentante de l'administration de l'établissement.

Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour déterminé et présente Mme Luquedey, Directrice des collèges au Conseil départemental.

*Arrivées de Monsieur Huguet à 17h40 et de Madame Augenin à 17h45.*

### - **Point d'étape sur le projet de nouveau collège**

*Arrivées de Madame Henriques à 17h50 et de Monsieur Dervieux à 17h55.*

Mmes Bost et Luquedey présentent le travail effectué par les services du Conseil départemental durant l'été, après l'abandon du projet de nouveau collège construit sur le site face au château Clément-Pichon.

Les différents scénarii envisagés sont présentés aux membres du CA, leur faisabilité, leur calendrier, leur coût, les avantages et les inconvénients de chacun :

- Scénario 1 reconstruction sur le site actuel sans les élèves (collège provisoire)
- Scénario 2 reconstruction sur le site actuel avec 50% des élèves maintenus sur le site
- Scénario 3 reconstruction sur le site actuel avec tous les élèves maintenus sur le site
- Scénario 4 construction de deux nouveaux collèges (Parempuyre et Ludon).

C'est le scénario 1 qui a été retenu.

Le nouveau collège, de capacité 900 élèves, sera construit sur le site actuel, en R+2 pour 30% de ses bâtiments. Il comprendra un parking pour les personnels. Il accueillera les élèves à la rentrée 2024.

A partir de la rentrée 2022, pendant deux années scolaires, les élèves seront scolarisés dans deux unités provisoires, l'une au nord rue de Ségur (850 m du collège actuel), l'autre au sud dans un espace libre de la plaine des sports (à 300m, après les écoles élémentaire et maternelle Jean Jaurès). Pas de déplacement d'élèves entre ces deux unités. Présence d'une demi-pension dans chaque unité, avec liaison froide ou chaude.

Après la rentrée 2024, l'espace libéré de la plaine des sports servira à la construction de 3 équipements couverts à usage sportif supplémentaires, de tailles différentes. Livraison prévue rentrée 2025.

Une piste d'accélération linéaire et une aire de saut sont prévues également dans un autre espace de la plaine des sports dès la rentrée 2024.

Mmes Bost, Luquedey et De François répondent à différentes questions des membres du CA, leur permettant de préciser les éléments principaux du projet.

#### - **Protocole de rentrée 2020**

Monsieur le Principal présente les grandes lignes du protocole de rentrée, en lien avec la crise sanitaire actuelle – *voir document annexé.*

Il précise également les conditions générales de la rentrée (structure, effectifs ...).

Monsieur Guilhem intervient sur l'insuffisance, selon lui, du nombre de masques donnés par l'Education nationale. Il insiste également sur la croissance des effectifs que connaît le collège depuis plusieurs années : 960 élèves avec 34 divisions à cette rentrée.

Les représentants des parents s'interrogent sur le déroulement de la restauration au quotidien ( les élèves déjeunent classe par classe – nettoyage systématique des tables et dossiers de chaises après passage d'un groupe de quatre élèves – utilisation obligatoire de gel hydroalcoolique à la montée à la cantine ...) et le choix du déplacement des élèves de salle en salle (afin de permettre le déroulement des cours de toutes les disciplines dans de bonnes conditions – port du masque + gel hydroalcoolique avant de s'installer en classe + film protecteur pour clavier avec possibilité de désinfection ...).

#### - **Elections Conseil d'administration 2020-2021**

Monsieur le Principal présente le calendrier des élections des représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves au conseil d'administration pour l'année 2020-2021 – *voir document annexé.*

La séance est levée à 19h.

La secrétaire de séance

Catherine Jacomet

Le Président du CA

Philippe ROQUEJOFFRE

